



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Hérault

Affaire suivie par
Fabien JOUVE
Conseiller pédagogique départemental Arts et culture

Tél : 04 67 91 52 43
Mél : fabien.jouve@ac-montpellier.fr

Direction académique des services de l'Education nationale
de l'Hérault
31, Rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier Cedex 2

Montpellier, le 9 janvier 2024

Le directeur académique adjoint des services
de l'Education nationale de l'Hérault

aux directrices et directeurs des écoles
de Montpellier Méditerranée Métropole
sous couvert de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de circonscription

Objet : Admission en classes à horaires aménagés collège musique, danse et théâtre, à Montpellier

Sur Montpellier Méditerranée Métropole, à l'entrée en 6^{ème}, trois cursus à horaires aménagés arts sont proposés en partenariat avec la Cité des Arts :

- La classe à horaires aménagés musique (CHAM), au collège Clémence Royer
- La classe à horaires aménagés danse (CHAD), au collège Jeu de Mail
- La classe à horaires aménagés théâtre (CHAT), à la Cité scolaire Françoise Combes.

Les deux cursus 6^{ème} CHAM et CHAD sont ouverts aux élèves musiciens ou danseurs non débutants, justifiant d'un niveau de début cycle 2 au conservatoire. Le cursus CHAT est ouvert aux élèves débutant le théâtre.

Vous trouverez ci-joints les éléments nécessaires à la diffusion de cet appel à candidature :

- une affiche,ette,
- une fiche de description des cursus CHA à adresser aux familles des élèves de CM2

Cette information ne concerne que les parents des élèves actuellement inscrits en CM2, domiciliés dans une commune de Montpellier Méditerranée Métropole.

Il est demandé aux parents intéressés de s'inscrire entre le 31 janvier et le 1^{er} mars sur le formulaire en ligne de la DSDEN34 :
<https://ppe.orion.education.fr/occitanie/itw/answer/s/Sh92E4oi2n/k/9m6tOgV>

Une information aux familles, en visioconférence, sera assurée le 30 janvier 2024 par les personnels de la Direction académique et de la Cité des Arts de Montpellier :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/266732/creator/94005/hash/5ca619e2b75afc7889729b307eae5e78146b1398>

Nos services reviendront ensuite vers l'école d'origine pour lui adresser une fiche d'évaluation pédagogique de l'élève.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration,

David RAYMOND 